

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,
Pierre Gassmann
Roger Schaffter
Gaston Brahier
Michel Flückiger
Jean-François Roth
Nicolas Carnat
Marie-Madeleine Prongué
Pierre Paupe
Pierre-Alain Gentil
Madeleine Amgwerd
Claude Hêche
Anne Seydoux-Christe
Charles Juillard
Élisabeth Baume-Schneider
Mathilde Crevoisier Crelier

Depuis l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, les Jurassiennes et Jurassiens ont toujours élu les représentants de l'Etat à la chambre haute au système proportionnel. Dans son intervention, le Groupe libéral-radical nous indique qu'une élection au système majoritaire permettrait de mieux tenir compte des compétences des personnalités plutôt que de la force des partis. Les 15 personnes dont je viens de citer le nom apprécieront ou auraient certainement apprécié.

De son côté, le groupe socialiste estime que les compétences des candidates et candidats, respectivement des personnes élues ne sont en rien liées au système électoral. Preuve en est, même avec le système majoritaire, jamais dans notre histoire, le résultat des élections aurait été différent de celui sorti des urnes avec le système proportionnel.

A dire vrai, l'intervention du groupe PLR, après deux interventions similaires en quelques années au sein de ce Parlement, nous a fait sourire. Tout d'abord parce qu'il est souvent le groupe qui vient rappeler aux député-e-s des autres groupes que tel ou tel sujet a déjà été abordé, que les interventions coûtent chers ou

encore que les ordres du jour du Parlement sont trop chargés. L'initiative parlementaire n° 41 pourrait presque vous donner raison. Mais nous restons convaincus que la démocratie n'a pas de prix et sommes toujours prêts à débattre de presque tout.

Mais là où l'intervention du groupe libéral-radical nous a fait sourire, c'est surtout parce que toutes et tous, à un moment donné de notre vie, avons été le groupe PLR ou avons côtoyé quelqu'un qui l'était. Cela m'est arrivé pas plus tard qu'avant-hier soir au moment d'aller coucher mon fils : celui-ci s'approche de moi et me dit « hey papa, on fait la course » sous-entendu jusqu'à sa chambre. Invitation à laquelle je réponds par l'affirmative. Il part alors « à fond » jusqu'aux escaliers, les monte un par un, il s'imagine déjà gagner. Jusqu'au moment où bien décidé à une fois dans ma vie gagner une course, j'accélère pour le doubler sur la ligne. Quelle déception ! Il me regarde alors et me dit : « de toute façon, je ne voulais pas gagner ».

Mon fils dans les escaliers, convaincu qu'il allait gagner, que le système choisi était le meilleur pour déterminer le plus rapide de nous deux, c'est le parti libéral-radical jurassien jusqu'en 1995 avec ses élus au Conseil des Etats.

Mon fils en haut des escaliers, frustré à juste titre, déçu d'être passé si près de la victoire, c'est le PLRJ depuis 1995. Il ne manque plus qu'il me fasse remarquer qu'il a beaucoup plus d'élégance que moi et qu'une note artistique devrait venir compléter le temps de la course pour nous départager et il atteindrait le graal du haut de ses 4 ans : la vision politique d'un groupe parlementaire tout entier à lui seul.

Plus sérieusement, Mesdames et Messieurs, l'élection au système proportionnel est un système pour lequel la gauche s'est toujours battue dans notre pays. Il est la garantie d'une représentation politique diverse. Voulons-nous, comme cela a déjà été le cas dans plusieurs cantons, avoir deux représentants du même parti au Conseil des Etats ? Le groupe socialiste ne le souhaite pas et l'élection à la proportionnelle est un barrage supplémentaire à une représentation monocolore à la chambre haute à Berne. Notre système proportionnel, dans lequel les gens votent pour des personnalités, n'a jamais conduit à des résultats différents d'une élection au système majoritaire parce que les partis composent leur liste différemment et parce que les électrices et électeurs comprennent très bien le fonctionnement de notre système démocratique. La frustration, aussi légitime qu'elle soit, ne devrait pas conduire à vouloir changer le système

électoral. Cela n'a en tout cas jamais été la volonté du PSJ, même entre 1983 et 1995 lorsqu'il n'avait pas de représentant-e au Conseil des Etats.

Et pour terminer, nous souhaitons rappeler que si une personnalité, quelle qu'elle soit s'affilie à un parti, c'est parce qu'elle se sent proche des idées dudit parti. Les partis sont donc aussi la garantie d'une clarté plus grande pour les électrices et électeurs.

En parlant de personnalités, on pourrait légitimement se poser la question de savoir si ce ne sont pas les personnalités que les gens choisissent pour les représenter au Parlement. A l'occasion des dernières élections cantonales dans le district de Delémont, 19 socialistes sur 30 élu-e-s seraient devenus député-e-s au système majoritaire, 8 du Centre, 1 de l'UDC, 1 des Verts , 1 du PCSI...et 0 du PLR. Mais je vous rassure néanmoins, comme dit précédemment, nous sommes pour la diversité politique et n'allons pas déposer une initiative parlementaire pour changer le système.

Je vous remercie de votre attention.